

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23/02/2006 - Convocation du 16/02/2006  
Compte rendu affiché le : 03/03/2006

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	17
Votants	24

**Présents :** M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; M. RODRIGUEZ; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BOUREZG

**Absents représentés :** M. AUROY (pouvoir à M. CHATUT); M. BELLOT (pouvoir à M. MACHURAT); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BROSSARD); Mme ZUILLI (pouvoir à Mme MARMONIER); Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme GUERIN); Mme BOUHEY (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. OLLIVIER (pouvoir à Mme GLATARD)

**Absents excusés :** M. MEYER; M. GONDELAUD; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR.

### **Objet : Budget primitif 2006**

Le projet de Budget Primitif 2006 a fait l'objet d'une présentation détaillée lors de la Commission des Finances qui s'est tenue le 20 Février 2006. Ce projet a été élaboré dans une volonté de rigueur financière en prenant en compte, d'une part les dépenses et recettes obligatoires automatiques à intégrer dans chaque exercice budgétaire et, d'autre part, des demandes formulées soit par les élus, soit par les services communaux, soit sur la base des informations fournies lors de l'élaboration du débat d'orientation budgétaire. Sur le plan réglementaire, il est rappelé les modifications de la nomenclature M14 au 1<sup>er</sup> janvier 2006.

En investissement, il a été mis l'accent sur la poursuite des opérations significatives comme la restructuration de l'Hôtel-de-Ville, le Centre Petite Enfance, la réalisation d'un centre aéré ou l'aire d'accueil des gens du voyage. Par ailleurs, il a été prévu des crédits pour l'entretien du patrimoine immobilier de la commune, pour le renouvellement de véhicules ou pour des travaux intermédiaires. Dans ces conditions, la section d'investissement est équilibrée à **2 067 862.00 €**.

*Recettes réelles (dont Emprunt) : 974 590.00 €*

*Recettes d'ordre : 257 996.35 €*

*Virement de la section de fonctionnement : 835 275.65 €*

En fonctionnement, ainsi qu'il a été procédé les années précédentes, un effort a été fait pour contenir la hausse des dépenses de fonctionnement tout en maintenant un service public de qualité. Il n'empêche que sur la base d'un suivi régulier du patrimoine, une politique programmée et raisonnée d'entretien est matérialisée par le présent budget.

La section de fonctionnement se présente en équilibre à 7 258 225 €

*Dépenses réelles : 6 164 953.00 €*

*Dépenses d'ordre : 257 996.35 €*

*Virement à la section d'investissement : 835 275.65 €*

Conformément à la législation, Monsieur le Maire soumet au vote par chapitre, la proposition du Budget Primitif 2006.

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2312-1 à L 2312-4
- VU la loi d'orientation n° 92-125 relative à l'administration territoriale de la République,
- VU la norme comptable M14,
- VU l'avis de la commission des Finances en date du 20 février 2006,
- VU le débat d'orientation budgétaire du 26 janvier 2006,
- **ADOpte le budget primitif 2006 de la commune de Neuville-sur-Saône, équilibré à 7 258 225 € pour la section de fonctionnement et à 2 067 862 € en section d'investissement,**
- **PRECISE** que le vote des taux de fiscalité directe locale fait l'objet d'une délibération séparée,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à la présente décision.

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 23 février 2006  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 01/03/2006  
Publication ou affichage du 02/03/2006  
Paul LAFFLY,  
Maire.